
2016 02 19 Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Xavier Daran, Jacqueline Darolles, Francis Dutech, JacquesEsparseil, José Moulis, Éric Rollandin.

Excusé : Patrick Saint-Supéry

Secrétaire de séance : M.Léonce Biamouret

La séance est ouverte à 20h45

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2016

L'ensemble des conseillers assure avoir lu et pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion (25 janvier 2016).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce compte-rendu.

2. Information sur le Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire rappelle la définition des zones ainsi que de leurs caractéristiques de constructibilité.

Le Plan Local d'Urbanisme s'appuie sur les périmètres des schémas connexes par exemple le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La procédure d'élaboration du PLU s'appuie sur une chronologie spécifique considérant la consultation de services de l'état, des collectivités territoriales et des chambres consulaires.

La prochaine étape consistera à définir le contour du cahier des charges. Ce travail servira de base pour le choix d'un bureau d'études.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite poursuivre cette démarche.

3. Demande d'acquisition d'une parcelle communale

M. Didier Cassagne souhaite acquérir la parcelle cadastrée A 555 d'une surface de 2225 m² qui appartient à la commune.

Le conseil municipal donne son accord pour vendre cette parcelle au prix de 1 € le mètre carré.

Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour faire cette offre à Monsieur Cassagne.

4. Entretien du mécanisme de sonnerie des cloches et contrat de maintenance

Un boîtier électrique de commande de la sonnerie des cloches est défectueux. Cela n'affecte pas le fonctionnement mais la sécurité de l'installation est en défaut.

Un devis a été demandé à l'entreprise Bodet.

Il s'élève à 899,40 €.

Le conseil municipal valide ce devis pour effectuer la réparation.

Un contrat de maintenance pour le mécanisme des cloches a été reçu en mairie.

Le montant de la prestation est inférieur de 8 % (10 €) au contrat que la commune a signé avec la société Bodet.

Le conseil municipal décide de maintenir le contrat avec la société Bodet qui donne satisfaction.

5. Commande groupée "fosses assainissement autonome"

La commune se veut facilitatrice mais n'engage en rien sa responsabilité : la prestation est traitée entre le prestataire et le donneur d'ordre.

37 foyers souhaitent participer à cette action.

Cette prestation sera organisée dans la période estivale entre juin et septembre.

M. Rollandin est mandaté pour recenser les prestataires.

6. Informations et questions diverses

A – Bornage

Un bornage est prévu sur la mitoyenneté de la commune avec M. Biamouret Léonce.

Ce bornage aura lieu le lundi 7 mars à 9h00

B – Vente de peupliers

L'entreprise EURL Bio Bois Energie propose d'acheter les peupliers à 8€/t le bois de trituration et 18€/t pour le bois de sciage.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et restera vigilant sur l'engagement de l'entreprise concernant la fin de chantier.

L'ordre du jour est épuisé : il est 23h15.